

Flash FFAM N° 87 – 24 novembre 2009

Secrétariat - Rouffiac, 48000 Saint-BAUZILE (Lozère)

☎ : 04 66 47 00 54 - ✉ : ffam@moulinsdefrance.org 🌐 : www.moulinsdefrance.org

Publication périodique de la FFAM destinée à l'information des responsables des associations adhérentes et aux membres de la Section des Membres Individuels.

Mentionnez sur tous vos documents y compris sur votre bulletin périodique votre affiliation à la FFAM, créez un lien vers le site de la FFAM moulinsdefrance.org sur le site de votre association!

Flashes précédents disponibles en ligne sur le site de la FFAM <moulinsdefrance.org> (menu horizontal bouton 4 Publications)

Edito

Bravo ! Bel exemple de solidarité et belle preuve de réactivité et d'efficacité de notre réseau d'Associations...

Merci à tous ceux qui ont signé et fait circuler la pétition pour la défense du moulin de Neylis en Ariège.

Ainsi que je le souhaite depuis mon arrivée à la Présidence de la FFAM, d'autres actions communes dans l'intérêt de la sauvegarde des moulins seront menées, telle celle qui avait pu déjà se mettre en place dans le cadre des travaux précédant le vote de la Loi sur l'Eau. Rien n'était simple à l'époque, pour parler de délicats et discrets de haute diplomatie, tant le président de la FDMF de l'époque que moi-même avions, au sein de nos équipes, des personnes aux blessures mal cicatrisées. Ce premier travail, conduit dans le respect de nos différences et de notre histoire, a été efficace. Les projets, pourtant bien avancés, ont avorté lors d'un changement d'équipe à la FDMF. Finalement, aujourd'hui la patience porte ses fruits, et il semble que la demande de dialogue de la base se fasse à son tour pressante.

Il est acquis des 2 côtés qu'un véritable rapprochement n'est pas d'actualité. Mais les 2 Fédérations ont jugé de façon unanime et concertée que les menaces qui pesaient sur nos seuils hydrauliques étaient une priorité absolue. Nous devons, nous voulons travailler ensemble pour la défense et la sauvegarde des moulins. La FFAM mettra tout son poids dans cette action, avec d'autres partenaires si besoin pour être encore plus forts, tous ensemble, pour mieux asseoir notre action, comme ce qui a pu être fait en 2005 et 2006 dans le cadre du CLIA. Je me félicite pour ma part que des échanges positifs et constructifs puissent enfin reprendre, après une trop longue interruption.

Pourtant, ces années m'ont appris à être prudente. Je me dois, je dois à ceux qui m'entourent et qui consacrent leur énergie à la bonne marche de la grosse machine qu'est la FFAM avec ses presque 80 associations, de n'avancer que pas à pas, afin de construire sur une base solide, et de ne pas déstabiliser un fonctionnement bien rôdé auquel beaucoup tiennent. Je me dois, je vous dois de ne rien précipiter, malgré tous les messages d'encouragements reçus et dont je vous remercie sincèrement.

Il convient de pas faire d'amalgame entre une action ponctuelle comme le relai de la pétition du moulin de Neylis qui est un geste de soutien aux propriétaires, et la mise en place dans l'urgence d'actions où la FFAM ne veut pas s'engager sans qu'il ait été établi des contacts préalables de confiance entre nos différentes structures respectives, telles celles juridiques, permettant de présenter des arguments solides et sérieux aux adversaires de nos moulins, afin de ne pas décrédibiliser notre action.

J'ai toujours pensé, je l'ai souvent écrit depuis plusieurs années et je continue de le croire, que ce serait sous la pression des propriétaires de moulins, éléments de base de nos fédérations, que tout bougera, c'est ce que vous avez fait, pour la première fois d'une façon aussi unanime, continuez ! Bravo !

Annie Bouchard

NOUVELLES de la FFAM

Le prochain CA aura lieu le 5 décembre.

Appel à candidatures Le renouvellement par moitié du CA aura lieu lors de l'AG 2010, soit 7 administrateurs sortants, A Bouchard, A Forsans, A Lacour, J-Cl Baron, H Taccoen, M Durand, B Dosière.

Vous pouvez dès maintenant nous faire part de votre éventuelle candidature accompagnée d'une lettre de motivation si vous souhaitez apporter votre contribution au Conseil d'administration de la FFAM.

Tarifs Abonnements revue Moulins de France 2010, tarif pour les adhérents des associations affiliées inchangé soit 17 € / les 4 numéros, tarif préférentiel 1^{er} trimestre 15,50 €. Pour les non adhérents le tarif est porté à 27 €. Les autres tarifs sont inchangés.

Les associations vont être invitées très prochainement à envoyer les mises à jour de la liste de leurs abonnés. Comme chaque année, la liste de vos abonnés 2009 vous sera communiquée pour pointage, notamment vérification des adresses ou des non-renouvellements, mais aussi comme base de travail pour établir la liste 2010.

La cotisation des membres individuels a été portée à 30 € lors de la dernière AG, soit un total de 45,50 € avec l'abonnement Moulins de France pour toute cotisation souscrite avant le 30 mars (47 € à compter du 1er avril). Pensez à renouveler vos cotisations et abonnements dès le mois de janvier pour faciliter le travail aux trésoriers, et pour ne pas risquer de voir votre abonnement à la revue interrompu...

Le Congrès 2010 aura lieu les 30 avril, 1^{er} et 2 mai (prolongations lundi 3 mai) au moulin neuf, à Barbaste dans le Lot-et-Garonne. Le programme détaillé mis au point par nos amis du Lot-et-Garonne sera diffusé courant décembre, animations, conférences et ateliers seront au programme. Le tarif pour l'inscription formule de base (du vendredi après-midi au dimanche après le repas de midi) sera de environ 240 € par personne, les bulletins d'inscription seront disponibles fin décembre. Réservez vos dates !

Le bureau envisage de mettre en place un atelier destiné aux présidents et responsables des associations, sur le thème des relations entre la FFAM et les associations affiliées. Il s'agira d'un moment important du congrès pour tous, avec échanges avec les dirigeants de la FFAM, et échanges entre les dirigeants des associations = mieux se connaître pour mieux travailler ensemble ! Un autre atelier est prévu sur « Comment établir la carte grise de son moulin ».

La Journée nationale des Moulins 2010 aura lieu les samedi 19 et dimanche 20 juin. Le thème de la Journée du Patrimoine de Pays est sur L'histoire et le patrimoine « Dates et personnages ». L'AG du Comité de Pilotage de la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins (JPPM) aura lieu le 7 décembre.

Commission FFAM/FDMF, le 7 novembre, Communiqué commun

« Le 07 novembre 2009, trois représentants de chaque fédération se sont rencontrés à Paris pour entreprendre une réflexion sur les relations entre les deux fédérations à propos de l'organisation d'une journée des moulins commune.

Chaque fédération a développé l'historique et l'intérêt de la manifestation qui lui est propre. Les deux fédérations se proposent de réfléchir avec leurs adhérents sur l'opportunité d'un partenariat en vue d'un événement spécifique aux moulins.

La sauvegarde et la préservation des moulins et en particulier celle des ouvrages hydrauliques sont considérées comme un autre thème de travail à mener en commun.

Les participants se félicitent que cette première réunion ait pu se dérouler dans un climat sympathique et constructif. » Signé les 2 Présidents

Le MEEDAT est devenu le MEEDDM : ministère de l'Écologie, Énergie, Développement Durable, Mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat. Il intègre désormais la gestion de l'énergie... Cela signifie que nous ne pouvons plus nous faire appuyer par le ministère de l'Industrie qui avait jusqu'ici l'énergie en charge, d'où les circulaires en préparation et le "forcing" actuel de tous les côtés.

La secrétaire d'Etat chargée de l'écologie, Chantal Jouanno, a annoncé le 13 novembre le lancement d'un plan d'action national pour la restauration des cours d'eau, « restauration indispensable à la réalisation de l'objectif d'atteindre ou de conserver d'ici à 2015 le bon état écologique » :

-Etablir, d'ici la fin de l'année, une base nationale de données des 60 000 obstacles à l'écoulement des eaux : barrages, écluses, seuils, moulins.

-Etablir une stratégie des interventions prioritaires de restauration écologique.

-Réviser les contrats d'objectifs afin de dégager les financements nécessaires pour aménager d'ici 2012 les 1.200 ouvrages prioritaires.

-Les deux derniers axes ont pour but d'une part de créer une police de l'eau dont l'objectif pour 2009-2010 est de mettre en place un programme pluriannuel d'intervention sur les obstacles les plus perturbants pour les migrations piscicoles, et d'autre part d'évaluer les bénéfices environnementaux et le suivi de l'efficacité des mesures prises. Voir www.gouvernement.fr/gouvernement/un-plan-national-pour-restaurer-les-cours-d-eau-d-ici-a-2015

Rien de bien nouveau, maissur la base de plusieurs directives européennes (Eau, Sédiments, Anguilles), le MEEDDM prépare une circulaire aux préfetures ressemblant fort à une offensive de grande ampleur contre les seuils en rivières, appuyée sur les SDAGE et SAGE, suivie d'arrêtés préfectoraux.

Invoquer le patrimoine traditionnel ou industriel ne sert à rien, la réglementation ignorant cet aspect des choses. La seule manière de préserver nos ouvrages est d'être en conformité avec la réglementation de base...

Avez-vous constitué votre carte grise ? n'attendez plus ! www.moulinsdefrance.org/ffam/manifestations.html

URGENT La FFAM a diffusé la **Pétition pour la défense de la chaussée du moulin de Neylis au Carla de Roquefort (09)**... " Il faudrait que tous les adhérents de toutes les assos la signent !" dixit Jean-Marie

Pingault, www.petitionduweb.com/DEFENSE_DU_MOULIN_DE_NEYLIS_CARLA_DE_ROQUEFORTARIEGE-5431.html Ce qui arrive au moulin de NEYLIS peut nous arriver à tous, mobilisons-nous...

« La France a relayé des dispositions européennes pour favoriser la circulation des poissons dans les rivières. Profitant de ce texte, la mairie de Carla de Roquefort et la Société de Pêche sont tombés d'accord pour détruire la chaussée (le barrage) qui permet d'amener l'eau au Moulin de Neylis, sans avoir pris en compte que ce moulin ne peut juridiquement pas perdre son droit d'eau, et sans examiner d'autres possibilités comme l'aménagement d'une passe à poissons. L'Association des Moulins d'Ariège soutient le Moulin de Neylis car si sa chaussée était détruite, le même problème sera posé potentiellement à tous les autres moulins du département et d'ailleurs (exemple national et jurisprudence nationale). Certaines considérations locales seront oubliées quand la jurisprudence s'appliquera aux autres moulins d'Ariège et de France. Je vous invite donc chaleureusement à signer la pétition initiée par les Amis du Moulin de Neylis car l'enquête publique a été lancée et le Commissaire Enquêteur sera en mairie de Carla de Roquefort les 25/11 et 9/12 prochain. Il y a donc urgence. Merci pour ce que vous ferez pour le Moulin de Neylis, cela servira à tous les moulins, à l'application d'un environnement raisonnable, ainsi qu'à la sauvegarde de l'ensemble du petit patrimoine. »

PARTENAIRES

E-FAITH Fédération Européenne des Associations de Patrimoine Industriel et Technique www.e-faith.org/
A l'issue du 4e week-end européen du patrimoine industriel et technique qui s'est tenu du 13 au 15 novembre à la Cité Internationale de la Dentelle et de la Mode à Calais (France), E-FAITH vient de lancer une campagne pour une **Année Européenne du Patrimoine Industriel et Technique**. Pour souscrire à ce mémorandum, il suffit d'en recopier le texte sur du papier en-tête de l'association et de le renvoyer daté et dûment signé, dès qu'il aura été adopté statutairement. www.moulinsdefrance.org/doc/MEMORANDUM-FR.pdf

EDITIONS FFAM

Rappel: Les associations peuvent se procurer les ouvrages édités par la FFAM à un tarif rétrocession (minimum 5 exemplaires), liste et tarifs sur demande ffam@moulinsdefrance.org

Toutes les commandes sont à adresser, accompagnées du règlement, à Jacques Chavanon 10 rue de l'Echarpe 31000 TOULOUSE. Pour l'étranger nous consulter ffam@moulinsdefrance.org

La FFAM dispose encore de quelques médailles saint Winoc, pensez-y lorsque vous souhaitez honorer une personne méritante de votre association... **Liste des ouvrages avec bref descriptif, et Bon de commande en ligne sur** www.moulinsdefrance.org/ffam/boutique.swf

MANIFESTATIONS

Noël au Moulin de Dosches (Aube) Dimanche 6 décembre de 10 h à 18 h. Avec la participation de l'association du moulin du Breuil (Boutiques, cuisson de pain d'épices dans le four à pain, ronde des feux (poterie), etc)
Ne manquez pas l'émission **Des Racines et des Ailes** sur FR3 sur Erwin Schriever et le moulin de Dosches, dont le tournage s'achève par la remise du prix « Nos moulins ont de l'avenir », émission prévue passer en décembre...

Stage patrimoine scientifique, technique et industriel le 13 janvier 2010 IUFM La Rochelle, 49 Ave A. Briand, Accès libre maison-des-sciences.org/4011/stage-patrimoine-scientifique-technique-et-industriel-2/

Inaugurations

L'ancienne papeterie de Vaux à Payzac (Dordogne) a retrouvé ses roues. Cette papeterie établie sur l'emplacement d'une ancienne forge à fer a été en 1861 convertie en fabrique de papier de paille. Le papier de seigle, invention limousine dont la technique s'étendit à toute la région, servait à l'emballage des viandes chez le détaillant. La ligne de production qui a fonctionné pendant plus de cent ans avec le même matériel comprend deux roues hydrauliques verticales à augets qui entraînaient les mécanismes, ensuite complétées par un gazogène; la chaudière posée en 1925 (Serves Frères, Saint-Etienne) fournissait l'apport thermique nécessaire aux cylindres sécheurs. Remarquablement homogène, l'usine a conservé les piles raffineuses, construites à Angoulême, la machine à forme ronde (Nexon, Limoges, et Duveau et Troussel, d'Angoulême) et la plupart des accessoires (découpeuses, palans, rouleaux, mandrins, rateliers). La commune a racheté les lieux et en a entrepris la réhabilitation. Monument historique classé 1995. Ouvert du 1er mai au 30 novembre. Fermé le lundi. Ateliers pédagogiques. Sentier Paysager. Hors saison, les groupes peuvent être accueillis sur RV en téléphonant à l'Association LA FORME RONDE Mairie de PAYZAC 24270 Tél : +33(0)5-53-62-50-06 Président +33(0)5-53-52-75-59.

Le Moulin Tol, à Cherves (Vienne) a retrouvé ses ailes. Construit à la fin du XVII^e siècle, il est le dernier survivant des 9 moulins que comptait la commune de Cherves. Moulin-tour assez bas situé à quelques centaines de mètres du village sur une ligne de crêtes, acquis en 1972 par l'association « Gens de Cherves », sa restauration a duré deux ans. Des ailes à toiles de près de 14 m d'envergure transmettent l'énergie à une seule paire de meules. L'arbre qui supporte les ailes dépasse largement le toit de la tour : il est protégé par une lanterne qui lui donne une silhouette inhabituelle. Typique des petits moulins très simples et peu mécanisés de la Vienne, il est aujourd'hui le seul moulin de la Vienne reconnu Monument Historique, et état de fonctionnement. En juillet 2008, un coup de vent avait provoqué la rupture de la verge d'une aile. Avec l'aide de la DRAC, de la Fondation du

Patrimoine, de la Région Poitou-Charentes et du Conseil Général de la Vienne, de nouvelles ailes ont été posées début mai 2009 par l'entreprise Croix. Contact : 05 49 51 58 55, 05 49 51 06 87.

LECTURES...

Pour clôturer l'histoire des moulins de la mannée de Lille, « Les moulins de Villeneuve d'Ascq », par Jean Bruggeman. Troisième tome de la trilogie sur l'histoire des moulins de la mannée de Lille. 312 pages. 45 €. Frais d'envoi en sus. ARAM Nord/Pas-de-Calais, Musée des Moulins, rue Albert Samain 59650 Villeneuve d'Ascq. Tél 03 20 05 49 34 jeanbruggeman@nordnet.fr Cadeau idéal pour les fêtes de fin d'année. Il est encore possible de se procurer les deux volumes précédents au prix de 100 € au lieu de 120 €.

Moulins et meuniers de Bretagne, par Fons De Kort, Editions Label LN Ploudalmézeau (Finistère). La vie du meunier et de sa famille au travers d'exemples de moulins bretons, de Ouessant aux Pays de Guérande et de Rennes. Le moulin à vent, à eau ou de mer servait à moudre, fouler, tanner, concasser, fabriquer papier ou huile... Implantation géographique, aménagement, langage des ailes, légendes, proverbes, glossaire, etc. Près de 70 planches techniques, dessins couleur ou noir & blanc à la plume. ISBN : 2-915915-13-X, juillet 2006. Dos carré collé, Format 17 x 23. 160 pages, 24 €. Editions Label LN, www.editions-label-ln.com/cadres.htm

De la Cocagne au blé, par Roger Maguer. Pyrègraph éditions. Format 16x24. Nombreuses cartes, graphiques, schémas, illustrations en noir et blanc. 634 pages, 48 €. ISBN 2-908723-53-0. Le Lauragais a été profondément affecté par les vicissitudes des découpages politiques, religieux et administratifs, et les études historiques le concernant sont rares. La présente publication comble une lacune pour une période allant des guerres de Religion à la Révolution autour de Castelnaudary. Quelques puissantes familles bien assises ont assuré leur pouvoir sur un espace maîtrisé : le blé a engendré la rente. Ouvrage ressource accessible au grand public mais aussi susceptible de rendre service par la qualité et la quantité d'informations à de nombreux chercheurs, enseignants, étudiants, www.pyregraph.com/html/f_delacocagneauble.html

BULLETINS DES ASSOCIATIONS¹ REÇUS PAR LA FFAM

L'Echo des moulins, n° 53, 4^e trimestre 2009. Bulletin de l'association des moulins du Finistère

Le mot du Président, Benoit Huot. Le marché bouge, la meunerie s'adapte.. Réflexions sur les économies d'électricité. Connaissez-vous l'inventeur de l'Ebly ? Annonces. Librairie. Boutique.

Moulins d'hier et d'aujourd'hui, ARAM des Amis des moulins des Pyrénées Centrales, n° 33, novembre 2009

CR de la Journée des Moulins. CR du Conseil d'administration. Commentaires d'un adhérent, histoire du moulin de Montespan. Renouvellement des cotisations et abonnements 2010. Fiches FFAM.

Moulins d'Anjou, Bulletin de l'Association de sauvegarde des moulins d'Anjou, n°107, 3e/4e trimestres 2009

Editorial du président, par Jean-Claude Baron. A la recherche des moulins à eau sur le Brionneau, la Divette et la Sanguèze. Les moulins et les meuniers de Villevêque, 2^e partie, par R Delavigne. Le grand moulin des places à Saint-Mars-du-Désert en Loire-Atlantique par J-CI Baron. Le moulin Tol à Cherves (Vienne) a retrouvé ses ailes. Nouvelles des Quatre Vents. CA du 8 juin. CA du 3 octobre. Cahiers de l'AMA n° 10. Nouvelles des moulins. Dates à retenir. Chez nos amis voisins. A la FFAM. Cotisations 2010.

Le petit Journal des Moulins d'Ile-de-France, n°50, octobre 2009

Editorial par Robert Haligon nouveau président. Site Internet. Journée des moulins par Y Cerny. Ouverture des vannes sur le Lunain. Grenelle de l'Environnement par M Campenon. Le moulin Guibert) Bues-sur-Yvette, Historique, Le métier de meunier, par JM Marchon. Infos de l'ASM-IDF. Mise au point. Un métier, piègeur de ragondins. 3 octobre 2009, excursion autour de Rouen. Bulletin d'adhésion 2010.

ATTENTION : ADRESSE DE NOTRE SECRÉTARIAT

André Garrigues, Rouffiac, 48000 Saint-Bauzile

Tous les courriers contenant un règlement (cotisation, abonnements, commandes) doivent être envoyés au trésorier de la FFAM, Jacques Chavanon, 10 rue de l'Echarpe 31000 Toulouse.

La Carte de France des Moulins. Pour connaître les coordonnées des associations affiliées à la FFAM ou du correspondant FFAM cliquez sur www.moulinsdefrance.org/ffam/departements.swf

Pensez à nous signaler tout changement dans vos coordonnées ou toute erreur éventuelle, merci.

ⁱ Responsables d'associations, vous êtes non seulement autorisés à reproduire ces informations sur votre propre bulletin... vous y êtes même fortement encouragés ! Flash téléchargeable sur www.moulinsdefrance.org/flash.pdf . Echangez vos bulletins...

¹ Vous éditez un bulletin ? Vous aimeriez que l'on parle de vos moulins, de vos activités, de vos manifestations ? Pensez à nous envoyer deux exemplaires de votre bulletin ! Si vous l'avez en format pdf, et que vous acceptez qu'il soit mis en lien, envoyez-le aussi par mail.